

de danger probable de mort pour l'Extrême-Onction. Dans ce dernier cas, il faut que le danger provienne de la maladie, ou du grand âge qui est une maladie. Au contraire, pour le Viatique, il suffit d'une probabilité de mort produite par une cause quelconque. C'est ainsi qu'avant une traversée périlleuse, un combat meurtrier, on peut et l'on doit recevoir le Viatique, mais l'on ne peut pas recevoir l'Extrême-Onction, parce que, s'il y a danger probable et même très probable de mort, il n'y a pas de maladie.

Un malade qui doit subir une opération qui offre un danger probable de mort, avec probabilité qu'il ne pourra pas recevoir le Viatique après l'opération, doit le recevoir avant l'opération. A la vérité, presque tous les bons catholiques se font un devoir de communier avant une opération sérieuse, malgré l'affirmation du médecin qu'elle ne présente aucun danger, et ils font bien. Mais lorsque l'opération présente un danger probable de mort, il y a alors lieu de communier en Viatique, c'est-à-dire avec la formule *Accipe* et, au besoin, sans être à jeun.

Par ce qui précède, il est évident qu'il ne faut pas tenir compte d'un danger possible ou d'une complication possible, de vomissements possibles, mais qu'il faut une probabilité que ces effets se produiront pour qu'on doive recevoir ou administrer le Viatique.

J. S.

COMMUNICATION OFFICIELLE

ORDINATIONS À LA CATHÉDRALE

Il y aura ordination, à la cathédrale, le jour de l'Ascension, le dimanche dans l'octave de cette fête et le samedi, vigile de la Pentecôte.
